

**Compte-rendu du dîner-débat au Cercle Humania
du mardi 29 mai**

Thème de la soirée :

**Quel dialogue y a-t-il entre le citoyen et l'administration ?
Le Médiateur de la République est-il un acteur des
réformes ?**

Intervenant : **Jean-Paul Delevoye, Médiateur de la République**

Le mardi 29 mai à 20 heures, au Pavillon Dauphine (Paris XVI^{ème}), se tenait le dîner-débat du cercle Humania qui réunissait des **directeurs des ressources humaines (DRH) de grandes entreprises ou institutions françaises**. Le thème de cette rencontre était : « Quel dialogue y a-t-il entre le citoyen et l'administration? Le Médiateur de la République est-il un acteur des réformes ? » L'invité de la soirée et le principal intervenant était Jean-Paul Delevoye, Médiateur de la République.

1) Mot d'accueil de Ghislain Missonnier

Ghislain Missonnier, Président du cercle Humania, a, dans **un discours introductif, présenté le parcours de Jean-Paul Delevoye**. Natif de Bapaume et fils d'un négociant en lin, Jean-Paul Delevoye a suivi ses études secondaires chez les jésuites à Amiens mais n'a pas fait d'études supérieures.

« *Homme politique de conviction et non pas de séduction* », il a occupé plusieurs fonctions :

de 1982 à 2002 et depuis 2004 : Maire de Bapaume ;

de 1992 à 2002 : Président de l'Association des maires de France et sénateur du Pas-de-Calais ;

de 2002 à 2004 : Ministre de la Fonction publique, de l'Aménagement du territoire et de la Réforme de l'Etat.

Il occupe les fonctions de Médiateur de la République depuis 2004, pour un mandat de six ans non renouvelable. Son rôle en tant que Médiateur de la République est de résoudre les litiges entre le citoyen et l'administration. Il ne dépend ni de l'administration ni du gouvernement. Son leitmotiv : « *Le confort mène à la mort, l'inconfort mène à la vie* ».

2) Discours de Jean-Paul Delevoye : « Le Médiateur : Protecteur du Citoyen (pays du Nord) ou Défenseur du peuple (pays du Sud) »

Lors de son discours, Jean-Paul Delevoye est revenu sur ses fonctions en tant que Médiateur de la République et a donné **quelques exemples concrets**. Sa fonction principale est de résoudre les litiges entre le citoyen et l'administration en toute neutralité. Toute personne habitant sur le territoire français, et ce quelle que soit sa nationalité, peut s'adresser au Médiateur de la République si elle se trouve en conflit avec l'administration.

2.1) Ses compétences :

- les services publics ;
- les droits de l'Homme ;
- les réformes : il a proposé plus de réformes en tant que Médiateur de la République qu'en tant que Ministre.

Il est nommé par le Président de la République pour une durée de six ans non renouvelable mais reste inamovible une fois nommé, peu importe le Président élu. **Il compte une centaine de collaborateurs à Paris et près de 300 délégués** sur tout le territoire. 351 points d'accueil sont disséminés sur tout le territoire, dont la moitié en zones sensibles et 35 délégués sont présents en prison car « *l'accès au droit pour les prisonniers est primordial et l'accompagnement très important* ».

2.2) Ses pouvoirs :

- demander des études et des enquêtes aux autorités publiques (rapport sur les couples : question à la cour des comptes sur le mariage car il y a de grandes disparités. La politique fiscale ne favorise qu'un certain mode de vie alors que la société évolue) ;
- d'inspection (inspection civile à Nantes sur une femme qui avait perdu sa carte d'identité) ;
- de recommandation en équité ;
- d'injonction ;
- de sanction (condamnation de l'Etat, il peut demander une sanction à l'égard d'un fonctionnaire) ;
- de proposition de réformes.

Le nombre de réclamations est en constante évolution : pour l'année 2006, ce sont 62 822 demandes qui ont été déposées. Le Médiateur de la République travaille en permanence avec le Parlement, la Cour de Justice, la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, les Universités, les associations et les syndicats.

2.3) Ses principaux dossiers :

- le citoyen au cœur des politiques publiques : *adapter les textes aux évolutions de la société* (notion de la famille a largement évolué, il faut prendre en compte les nouvelles formes de vie en couple et assurer l'égalité entre les parents) ; *accompagner la mobilité et sécuriser les parcours de vie* : lors de déplacements à l'étranger pour étudier, travailler ou suivre son conjoint, les personnes se trouvent confronter à des systèmes juridiques différents. Il s'agit donc d'harmoniser tous ces systèmes pour faciliter les démarches.
- Assurer la protection des plus faibles : réforme des tutelles et curatelles, versement des allocations logement des 15 euros, mal endettement, personnes handicapées.
- Faciliter l'accès au droit et sauvegarder les libertés individuelles : accès au droit pour tous (contestation des amendes, délais de recours) ; assurer les libertés individuelles (fichiers, paternité frauduleuse...).

2.4) Quelles perspectives pour 2007 ? :

- contrôler et évaluer les lieux privatifs de liberté ;
- dialoguer, résoudre, réformer
- le vivre ensemble : communauté de destins ou d'intérêts ?

2.5) Les défis de demain :

- clarification des textes ;
- clarification des politiques ;
- libertés individuelles et sécurité collective ;
- veille européenne ;
- promouvoir les potentiels et gérer les handicaps ;
- laïcité, économie marchande, question urbaine et environnement...

3) Questions-réponses

La seconde partie de la soirée a été consacrée à un échange entre le Médiateur de la République et les DRH présents.

3.1) Interrogé par **Ghislain Missonnier** sur l'autonomie réelle du médiateur au niveau du droit et de la finance, Jean-Paul Delevoye a déclaré que la médiation est avant tout un rapport de force. Le but est de rassembler l'ensemble du personnel sur les missions et de le fédérer autour d'un objectif. La mission doit être réalisée même si le budget alloué au Médiateur de la République n'est pas augmenté car « *les collaborateurs doivent être les acteurs du changement* ».

3.2) Eric Pietrac de Mazars a ensuite fait part des dérèglements de l'administration française et demandé à Jean-Paul Delevoye son point de vue. Le Médiateur de la République a déclaré que les politiques devraient être attentifs au changement de la vision des Français. Il a ajouté « Les Français sont un des rares peuples en Europe où le politique préfère la jouissance à l'exercice du pouvoir » mais que cela était en train de changer avec l'arrivée des femmes. L'administration doit être amenée à prendre des risques : lorsqu'elle donne un conseil elle s'engage, mais ce n'est pas toujours le cas et c'est l'un des problèmes majeurs. Par ailleurs, Jean-Paul Delevoye a répété qu'il faudrait une « Révolution culturelle » au sein de l'administration : développer l'accueil en mettant un point d'accès dans chaque quartier et mieux gérer les contentieux, notamment au niveau des délais qui sont parfois trop longs. Voilà les deux fonctions majeures pour apaiser les conflits entre l'administration et le citoyen.

3.3) Jean-Marie Marx de l'ANPE a souhaité avoir le point de vue du Médiateur sur une réforme de l'Etat pour la fonction publique, et faisant référence à sa fonction d'élu qu'il fasse le parallèle entre la fonction de maire et celle de Médiateur. Jean-Paul Delevoye a précisé que pour une réforme au niveau de l'Etat, il faudrait changer la culture du politique. Il a ajouté que la conduite du changement devait se faire par les Ressources Humaines car il y a un problème au niveau du management. Le recrutement doit se faire par la recherche des talents : « *Le Haut Fonctionnaire doit avoir la connaissance de l'administré* » et il faut motiver le personnel : « *il faut redonner la pêche aux fonctionnaires et qu'ils soient fiers du métier qu'ils font, et instaurer un système gagnant-gagnant : vous travaillez plus mais vous gagnez plus* ».

3.4) Nathalie Gateau d'Alfa Laval a, quant à elle, fait part de ses difficultés à faire accepter aux syndicats la journée de solidarité. Jean-Paul Delevoye a signalé que le meilleur et le plus simple moyen pour la faire appliquer, était de supprimer une journée de RTT.

3.5) Armand Mennechet d'EDF-GDF a demandé à Jean-Paul Delevoye d'apporter son regard sur la décentralisation. Le Médiateur de la République a expliqué qu'il y a un problème de culture politique et d'évaluation au sein de la fonction publique. Il s'est prononcé en faveur de la médiatisation des dysfonctionnements afin que les fonctionnaires travaillent mieux. Il a par ailleurs ajouté que le combat sur la transparence était important et qu'un ministre devait pouvoir s'engager seulement en ayant quelqu'un derrière lui.

3.6) Comme le veut la règle au cercle Humania, la dernière question a été posée par Jean-Paul Delevoye à **Jean-Michel Garrigues de NRJ**. Il lui a demandé son avis sur la décision d'Hugo Chavez de supprimer la télévision et la radio. Jean-Michel Garrigues a répondu qu'Hugo Chavez était persuadé que les médias sont mauvais pour la politique. Il a par ailleurs fait part des problèmes rencontrés, de nos jours, par les journalistes français. « *Problème du comptable* » : aujourd'hui, on ne donne plus les moyens aux journalistes ce qui contribue à la mauvaise qualité de l'information.

Compte rendu du débat :

Katia ORDONNEZ

Pôle journalisme de IDM Création